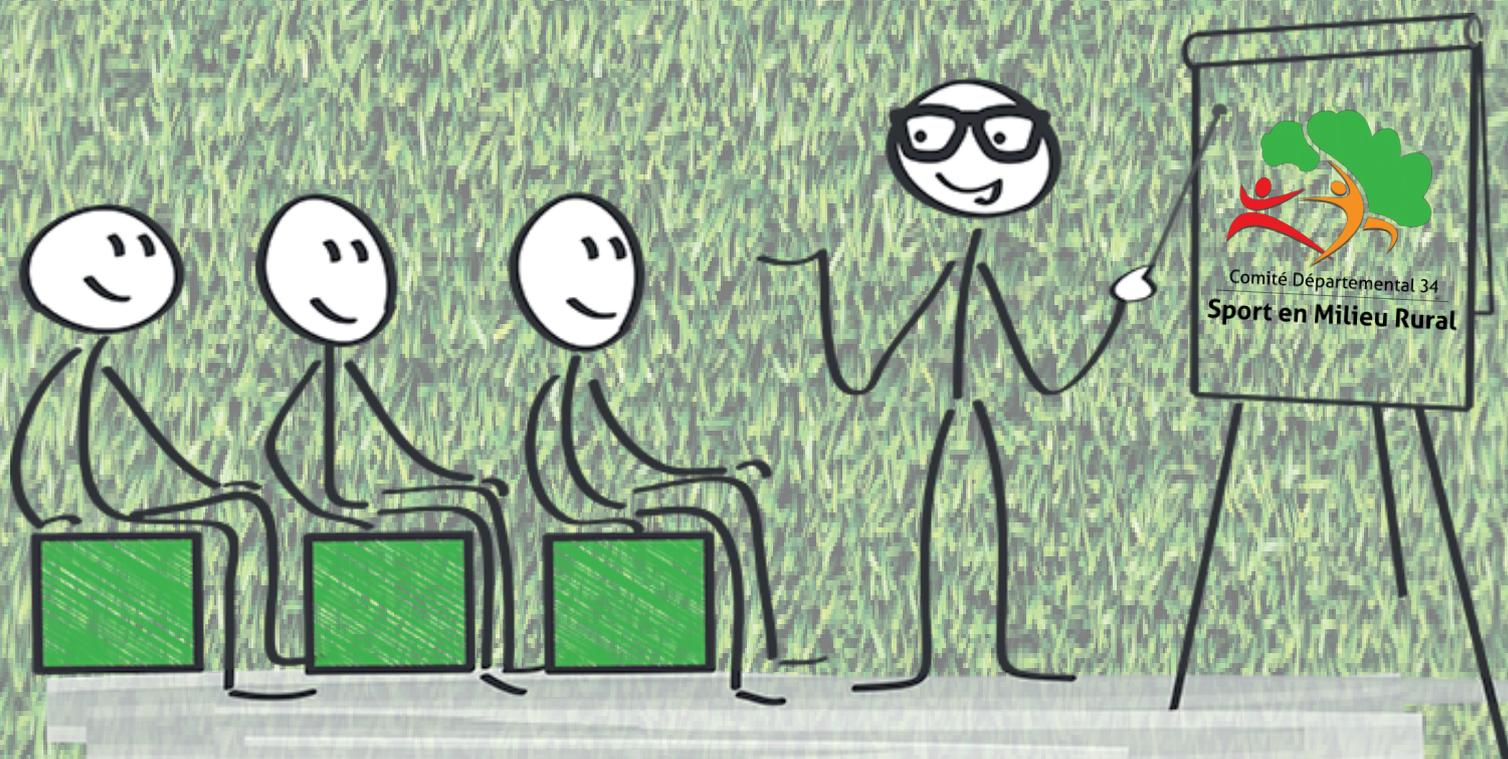


# L'adhésion à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural



# PRESENTATION DU SPORT EN MILIEU RURAL

## La Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

La FNSMR est une fédération multisports agréée par l'Etat (agrément MJSK 0470236 A). Sa mission est d'animer et de développer le milieu rural par le biais de l'activité sportive de loisir accessible au plus grand nombre.

La FNSMR est la seule fédération sportive dont l'agrément ministériel repose sur une logique territoriale. En effet, son existence repose sur son action dans les territoires ruraux et non pas en référence à des considérations sociales, de pratiques ou de publics particuliers (sport au travail, scolaires, handicapés), politique ou religieuse.

Cette mission porte des enjeux forts, tant pour **l'attractivité des territoires ruraux**, que pour la **santé publique**, le **lien social**, le **développement économique** ou encore le respect de **l'environnement**.

La FNSMR est membre du CNOSF et siège à l'un des quatre collèges attribués aux fédérations sportives : le collège des fédérations affinitaires et multisports. Son action s'inscrit en complémentarité de celles des fédérations délégataires.

Au sein de la FNSMR, on recense plus d'une centaine d'activités physiques et sportives différentes. Ce phénomène traduit la très grande diversité et la grande richesse des activités proposées par les associations du milieu rural.

Ces pratiques ont été classées en grandes familles :

- sports « classiques » (tennis de table, volley-ball, tir à l'arc, badminton, etc.)
- sports de nature (randonnée, marche nordique, etc.)
- jeux sportifs traditionnels (quilles, etc.)
- danse, activités gymniques et d'expression corporelle
- arts martiaux et disciplines associées
- disciplines spécifiques (disc golf, coupe de bois sportive, palets, etc.)

## Le Comité Régional du Sport en Milieu Rural Languedoc-Roussillon

Le CRSMR Languedoc-Roussillon est l'organe déconcentré de la FNSMR sur le territoire du Languedoc-Roussillon. Il est composé des quatre comités départementaux que sont le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et la Lozère.

Ses principales missions, au-delà de celles confiées par la FNSMR, sont de **coordonner** les différents comités départementaux, de **mettre en place** des formations diplômantes (Brevets Fédéraux et Prévention et Secours Civiques niveau 1) pour une pratique encadrée et sécurisée mais également de mettre en place des événements accessibles à tous et pour la promotion du Sport en Milieu Rural.

## Le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural Hérault

Le CDSMR34 partage ainsi les objectifs de la FNSMR, à savoir **le développement et la promotion de la pratique du sport pour tous en milieu rural**, dans le cadre des activités des associations d'animation et de développement du milieu rural. Cette pratique s'étend aux activités touristiques, et de développement durable des territoires.

Concrètement, il vise à fédérer des pratiques locales, à travers l'organisation de formations ou de rencontres interclubs, et incite au développement de clubs sur l'ensemble du territoire, pour permettre la pratique sportive pour tous.

Comme toute association, le CDSMR est administré par un comité directeur (seize membres bénévoles), duquel sont élus les membres du bureau, et livrent à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire, souveraine, les bilans annuels.

## POURQUOI ADHERER AU CDSMR34 ?

L'affiliation constitue un acte fort et symbolique, une référence à des valeurs : le sport loisir accessible à tous comme moyen d'animation et de développement du milieu rural, de création de lien social intergénérationnel et d'épanouissement individuel et collectif.

### Les valeurs du Sport en Milieu Rural ou notre raison d'être

Nous prôtons de nombreuses valeurs sociales, éducatives et sportives qui font notre véritable identité. Nous nous efforçons au quotidien de développer et de véhiculer ces valeurs pour que le sport soit un vecteur pour réunir, partager ou encore échanger.

*L'accessibilité au sport* pour tous, leitmotiv de la FNSMR et, de fait, du CDSMR, est mise en œuvre via l'offre de pratiques diverses et multiples, l'accès aux responsabilités associatives, notamment des jeunes et des femmes et des tarifs abordables. Accessibilité et sport pour tous sont des termes indissociables et primordiaux pour le Comité.

Parmi les valeurs portées par la FNSMR, celles de « *l'éducation populaire* » apparaissent comme un héritage assumé et revendiqué du passé commun avec le Mouvement des Foyers Ruraux. L'éducation populaire est l'un des principes phares du CDSMR34, dans le sens où elle cherche à transmettre des valeurs et à développer les qualités humaines à travers le sport notamment.

A travers ses actions et ses événements, le Comité cherche à ce que adultes et jeunes s'impliquent et pratiquent ensemble, car *l'intergénérationnalité* est primordiale, le partage des expériences permet d'établir une société plus saine et équilibrée.

Dans le Sport en Milieu Rural, tout le monde a sa place et les activités pratiquées n'ont pas pour but de faire de la force physique un atout. L'objectif est qu'hommes et femmes pratiquent ensemble, dans une parfaite **mixité**, toujours dans le but de ne pas créer de rivalités à travers la compétition notamment selon certains critères.

**La convivialité**, dans sa définition littéraire, signifie le repas commun. C'est dans ce sens que le Sport en Milieu Rural veut se démarquer des autres structures et fédérations sportives, en faisant du repas partagé après la compétition un moment incontournable, un moment d'échange, de plaisirs simples, de partage entre des personnes de tous horizons, âges, sexes,... Et plus généralement, c'est une journée d'échange et de loisir que l'on vient passer lors d'un événement du CDSMR34.

Enfin, **le développement durable** est présent dans notre démarche quotidienne dans la vie du CDSMR34, nous travaillons toujours dans le respect de l'environnement, limitant les déchets (utilisation de gobelets réutilisables), les gaspillages, les surconsommations d'énergie, la surconsommation en général...

## Une fédération multisports

La FNSMR s'inscrit dans une **complémentarité** des fédérations délégataires en proposant un très large choix d'activités. Plus d'une centaine ont été recensées, à la croisée du sport, du tourisme et de la culture.

La **dimension de loisir et d'animation** du milieu rural induit un champ d'action très large qui touche non seulement les activités physiques et sportives dans leur immense diversité mais également les activités culturelles et de tourisme.

## Des tarifs attractifs

Les tarifs d'adhésion proposés s'inscrivent de manière volontariste dans la logique d'**accessibilité** défendue par la FNSMR. Ces tarifs demeurent très compétitifs par rapport aux autres fédérations sportives, puisque le coût de l'adhésion est aujourd'hui le **moins cher en France**.

A titre d'exemple, l'affiliation d'une association se situe généralement entre 30 et 100 € (+ en option 90 € pour l'assurance en Responsabilité Civile).

La licence individuelle se situe généralement entre 6 et 10 € (+ en option 1,50€ pour l'assurance Individuelle Accident).

### Une assurance adaptée

Parce que nous n'imaginons pas la pratique sportive autrement que dans un cadre sécurisé et responsable, le contrat national souscrit auprès de Groupama SA s'est adapté au fil du temps en fonction de l'évolution des activités et des besoins. Il repose sur un double principe de **solidarité** et de **mutualisation du risque** encouru dans la cohérence des valeurs défendues. Il concerne à la fois la garantie des structures et celle des individus. Surtout il permet de couvrir l'ensemble des activités proposées par les associations, c'est-à-dire sportives mais également culturelles, touristiques...

### Les formations, pour une pratique encadrée et sécurisée

Une **pratique sécurisée** passe par la formation technique des animateurs, qu'ils soient bénévoles, encadrants ou professionnels. Pour la plupart de ses activités, la fédération a mis en place des formations fédérales (Brevet Fédéraux) qui allient connaissances théoriques et pratiques de la discipline ou du domaine concerné. Ces formations sont organisées par le CRSMR Languedoc-Roussillon à un tarif très abordable. Il organise également des formations aux premiers secours (PSC1) pour sensibiliser les animateurs aux gestes qui sauvent, et savoir réagir en cas d'urgence.

### L'accompagnement des associations au quotidien

Le CDSMR34 joue un rôle primordial dans l'organisation et la coordination des associations affiliées au Sport en Milieu Rural.

Celles-ci peuvent en effet bénéficier d'un accompagnement **humain** (réseau de bénévoles), **financier** (l'agrément sport dont bénéficie l'association grâce à son affiliation, lui permet de solliciter des aides financières publiques au sport via le CNDS par exemple), **matériel** (mise à disposition conventionnée de matériel sportif du Comité), **organisationnel** (certaines collectivités locales font de l'affiliation à une fédération agréée une condition pour l'utilisation des sites, gymnases, etc.) ou encore **partenarial** (mise en relation avec différents partenaires du CDSMR).

## Un accord centralisé FNSMR-SACEM

Dans le cadre de leurs activités, les associations sont nombreuses à utiliser de la musique. La Sacem est chargée de collecter les droits d'auteurs et de les redistribuer sur la base des programmes des œuvres diffusées. La FNSMR et la Sacem ont donc mis en place un **dispositif de centralisation** afin de pouvoir utiliser ces œuvres en toute légalité conformément à la Loi sur la Propriété Littéraire et Artistique. Cet accord permet en outre aux associations affiliées de bénéficier de tarifs préférentiels concernant leur redevance.

## Des compétitions adaptées

Parce que la compétition n'est pas antinomique de loisir et de convivialité, l'affiliation permet également une pratique compétitive adaptée, notamment à travers le concept de « **compétitions loisirs** » développé par la FNSMR, autour des critères nationaux (tir à l'arc, tennis de table, badminton, volley-ball et jeux traditionnels). Ces rencontres se déroulent dans une ambiance conviviale et festive où la victoire et la recherche de performance importent bien moins que l'échange et les bons moments partagés. Les règlements techniques ont d'ailleurs été adaptés afin de favoriser cette convivialité (mixité en badminton et volley, réduction des distances de tir en tir à l'arc, équipes intergénérationnelles, etc.).

**REJOIGNEZ-NOUS !!!**



Comité Départemental 34

## **Sport en Milieu Rural**

### **Contact**

 **Maison Départementale des Sports**  
**Place de l'Égalité - BP 7250 34086**  
**Montpellier Cedex 4**

 **marie@cdsmr34.org**

 **04.67.67.40.92 / 06.51.54.24.36**

 **www.cdsmr34.org**

Et suivez nous sur...

